Intervention du sénateur-maire d'Alençon

lors de l'inauguration de l'IUT d'Alençon

le vendredi 30 janvier 1998

Monsieur Rémy Pautrat, préfet de la Région de Basse-Normandie,
Monsieur Bernard Tomasini, préfet de l'Orne,
Monsieur le sénateur Daniel Goulet, 1er vice-président du Conseil régional, représentant le président de Région René Garrec,
Monsieur Gérard Burel, président du Conseil général de l'Orne,
Madame Maryse Quéré, recteur de l'Académie de Caen, chancelier de l'Université,
Monsieur Claude Larsonneur, président de l'Université de Caen,
Madame Josette Travert, administrateur provisoire de l'IUT,
Mesdames et messieurs maires et élus de la Communauté urbaine d'Alençon,
Mesdames et messieurs.

Se réjouir de l'autonomie acquise de l'IUT d'Alençon

Par décret en date du 10 octobre 1997, l'IUT d'Alençon est devenu autonome, à compter du 1er janvier 1998. Cette autonomie coïncide avec le Xe anniversaire de la présence de l'IUT sur le site universitaire d'Alençon. En effet, en 1988, s'ouvrait le 1er département de l'IUT ("Génie mécanique et productique") avec 30 étudiants et 4 enseignants.

Ce département s'ajoutait à l'ISF (créé en 1974) et à l'ISPA (ouvert à l'initiative de la Chambre de Commerce, en 1984).

On mesure le chemin parcouru depuis puisque le Deug de Droit (1991), l'IRFA (1992), l'école d'ingénieurs (1993) et deux départements d'IUT ("Gestion logistique et Transport", en 1993 et "Organisation et Gestion de la production", en 1995) complètent désormais ces formations pionnières.

Avec ses 3 départements, l'IUT compte désormais plus de 300 étudiants et 29 postes d'enseignants.

L'autonomie qui vient de lui être accordée marque une étape nouvelle de son histoire. Cette autonomie va permettre à l'établissement de voler de ses propres ailes, d'avoir un budget propre et d'associer les forces vives locales au développement de son activité, notamment au sein de son Conseil d'Administration.

Cette autonomie est le fruit d'une démarche conjointe et déterminée engagée depuis 1992 par : le District urbain puis de la Communauté urbaine d'Alençon, le Conseil régional de la Basse-Normandie, le Conseil général de l'Orne, les responsables de l'Institut universitaire de Technologie, avec le concours du président de l'Université et du recteur de l'Académie de Caen.

L'importance de la formation supérieure

La formation est l'une des clés de l'avenir. Elle est bien plus que l'acquisition d'un savoir. Elle est une dynamique qui entraîne avec elle les ressorts du développement et de l'économie parce qu'elle permet de s'adapter en permanence aux connaissances nouvelles, aux techniques et aux situations. C'est un atout dans une

vie.

C'est aussi un atout pour une ville, une agglomération. C'est pourquoi elles unissent leurs forces pour offrir des formations aussi performantes que celles de l'IUT.

Il s'agit de permettre aux jeunes de se former sur place, de leur proposer des formations supérieures qui ouvrent rapidement sur un emploi. Il s'agit d'attirer d'autres jeunes venus d'ailleurs. Par leur présence, ils contribuent à développer l'activité et la vie en général. Il s'agit d'attacher le "label Alençon" à des secteurs performants. L'IUT est une réussite et son rayonnement est solide : il attire aujourd'hui plus de 300 étudiants, au-delà du département de l'Orne et même de notre région - l'Orne ne représente plus que le quart d'entre eux et la Basse-Normandie 61,5 %.

L'importance du partenariat financier

Les élus du District puis de la Communauté urbaine ont marqué l'importance qu'ils accordent à la formation supérieure, ainsi qu'en témoigne l'engagement financier de l'agglomération.

Dans le seul cadre du "plan université 2000", sa part s'établit à :

- 10 millions de francs pour l'IUT dont 7 millions de francs pour la construction et l'équipement et 3 millions pour l'aménagement des terrains
- 3, 5 millions de francs pour le DEUG de Droit.

Au-delà de l'engagement financier, ils travaillent à faciliter l'accueil des jeunes, en aidant à la recherche d'un logement, en élargissant l'offre culturelle et aussi en améliorant la desserte du site de Montfoulon.

Les perspectives d'avenir

Le site doit conforter ses formations. L'IUT est un bel outil moderne, fonctionnel dont il importe aujourd'hui de conforter le jeune département "Organisation et génie de la production".

Nous travaillons avec nos partenaires pour que le site s'équipe et s'étoffe. D'un restaurant pour le DEUG, d'une bibliothèque et d'installations sportives pour le site, à proche échéance.

Nous travaillons également à l'accueil de nouvelles formations (un 2e DEUG et des classes préparatoires).

L'IUT s'interroge

Je ne reviendrai pas sur les interrogations nationales, communes à tous les IUT.

L'IUT d'Alençon est inquiet sur les ressources mises à sa disposition, notamment en personnel IATOS (Ingénieurs, personnels Administratifs et Techniques et Ouvriers de Service).

Avec mon collègue Yves Deniaud, je suis intervenu auprès de Claude Allègre, ministre de l'Éducation nationale. Peut-être, Madame le recteur, allez-vous pouvoir apaiser nos inquiétudes ?

Alain Lambert, sénateur-maire d'Alençon
président de la Communauté urbaine